



Août 2010

Cet été, l'ANCV et la ville de Sarcelles contribuent au 1^{er} départ en vacances de 70 jeunes

Cet été, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances en partenariat avec la ville de Sarcelles permettent à 70 jeunes adultes de partir en vacances pour la première fois de façon autonome suite à la construction d'un dispositif d'accès aux vacances destiné à des jeunes majeurs. En 2010, 250 jeunes vont bénéficier de ce dispositif.

Un groupe de 5 jeunes (2 d'entre eux travaillent et 3 sont en formation) partira dans l'Hérault du 7 au 21 août. Sensibilisés par la possibilité de partir en vacances, ils se sont impliqués depuis le mois de mai avec les animateurs du Service Jeunesse qu'ils fréquentent, pour construire leur projet de vacances (Elaboration d'un budget viable, repérage de l'itinéraire, choix de la destination, du type d'hébergement, des activités etc...). Présenté en commission de sélection, par les 5 vacanciers, le projet a convaincu le jury qui a décidé d'attribuer une aide financière sous forme de Chèques-Vacances.

La Ville de Sarcelles, chef lieu d'arrondissement du Val d'Oise depuis 2000, compte 42 % de jeunes de moins de 25 ans. Via ses Maisons de Quartier et son Service Jeunesse, elle mène une action de proximité quotidienne auprès de jeunes sarcellois des quartiers. Dans le cadre de ce partenariat, la thématique de l'aide aux vacances apparaît comme un levier privilégié d'intervention susceptible de contribuer, au développement personnel des bénéficiaires : acquisition ou renforcement de compétences transférables, structuration de liens sociaux et / ou intra-familiaux, autonomie, mobilité, ... L'accès aux vacances pour les jeunes adultes est d'autant plus important qu'il n'est pas une priorité pour les familles modestes et les plus démunies.

Fondée en 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public sous tutelle du Secrétariat d'Etat au Tourisme, dont la mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Son activité première – l'émission et la commercialisation du Chèque-vacances (3,3 millions de bénéficiaires – 20 000 clients soit 60% des comités d'entreprise et assimilés – 170 000 points d'accueil Chèque-Vacances parmi les professionnels du tourisme), dégage des excédents de gestion (l'ANCV ne reçoit aucune dotation de l'Etat) visant à financer des programmes d'action sociale qui permettent l'accès aux vacances et aux loisirs de populations en difficulté (familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées). En 2009, 130 000 personnes ont ainsi bénéficié des aides de l'ANCV.

www.ancv.com

Contact ANCV

Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr
Stéphane Barthélémi – Annie Blin / AB3C - T : 01 53 30 74 00 - stephane@ab3c.com